

# « On est passé d'une immigration de travail à une immigration fondée sur des droits »

PROPOS REUEILLIS PAR  
**ALEXANDRE DEVECCHIO**  
@AlexDevecchio

LE FIGARO. - Dans un entretien à Parisien, Emmanuel Macron a affirmé que « la France a toujours été une terre d'immigration », évoquant notamment « les Polonais, les Italiens, les Espagnols ou encore les Maghrébins dans le secteur agricole ou les Africains dans le BTP ».

Est-ce vrai ?

Michèle TRIBALAT. - Non, la France n'a pas toujours été un pays d'immigration, comme les recensements, depuis 1851, le montrent clairement. La notion d'immigré (né étranger à l'étranger) étant relativement récente et déclinée rétrospectivement par l'Insee depuis 1911 seulement, c'est le nombre d'étrangers qui nous renseigne sur le sujet. En 1851, à peine plus de 1 % des habitants sont des étrangers, pour l'essentiel des voisins proches (Belges, Italiens et Espagnols). La présence étrangère augmente pour atteindre presque 3 % à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais ce sont toujours surtout nos voisins proches.

Les vagues d'immigration contemporaines sont-elles comparables à celle des années 1920-1930 ou à celle des Trente Glorieuses ?

Comme on part de très bas, la vague migratoire des années 1920 prend une ampleur frappante. Et, là, on connaît l'évolution du nombre d'immigrés. Leur pourcentage gagne près de 3 points en dix ans : 3,7 % en 1921 ; 6,6 % en 1931. C'est

un niveau que l'on ne retrouvera qu'à la fin des années 1960. En intensité, la vague migratoire des Trente Glorieuses n'a pas la même amplitude, puisqu'on atteindra un maximum de 7,4 % d'immigrés en 1975 en France métropolitaine. Cette vague est suivie d'une stagnation de la proportion d'immigrés en France, autour de 7,4 %, pendant le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle. La dernière vague migratoire qui démarre avec le XXI<sup>e</sup> siècle est d'intensité comparable à celle des années 1954-1975. En 2021, la France compterait 10,3 % d'immigrés, niveau jamais atteint auparavant.

En 2017, si 80 % des jeunes de moins de 18 ans sont d'origine étrangère à La Courneuve (contre 22 % en 1968), c'est aussi le cas de 47 % des jeunes à Orléans (contre 9,5 % en 1968), et près de 37 % des jeunes Orléanais sont d'origine africaine ou turque (contre 2 % en 1968)

MICHELÈ TRIBALAT

Outre la question du nombre, existe-t-il une différence de nature entre ces différentes vagues ?

Dans les années 1920, les étrangers sont toujours nos voisins proches, auxquels s'ajoutent les Polonais. En 1931, 71,4 % des étrangers sont, par ordre d'importance, italiens, polonais, espagnols ou belges. La vague des Trente Glorieuses s'est diversifiée, mais on compte encore 77 % d'Européens parmi les immigrés à la fin des années 1960 en France métropolitaine. La stagnation de la part des immigrés qui suit sur le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle est trompeuse car elle dissimule une transformation importante des origines. En 1975, en France métropolitaine, 67 % des immigrés sont encore d'origine européenne. En

1999, ce n'est plus le cas que de 44 % d'entre eux. Cet affaiblissement de la présence européenne se poursuit ensuite. En France, en 2021, les Européens ne représentent plus qu'un tiers des immigrés. Près de la moitié (48 %) sont d'origine africaine : 3,3 millions en France en 2021, contre 642 000 seulement en France métropolitaine en 1968.

Avec la crise de 1929 et le renvoi d'étrangers, la population étrangère diminue d'un peu plus de 500 000 entre 1931 et 1936. Situation impensable aujourd'hui. On est passé d'une immigration de travail, suivie éventuellement de celle de la famille, à une immigration fondée sur des droits. Des droits qui se sont, au fil du temps, élargis et consolidés. Ce n'est pas Gis- card d'Estaing, contrairement à la légende, qui a

introduit le regroupement familial. La suspension de l'immigration décrétee en 1974 étant totale, c'est le Conseil d'État qui contraint l'État à le réintroduire. Aujourd'hui se pose le problème des mineurs isolés, et l'asile est devenu une filière migratoire organisée par une mafia de passeurs.

Outre les nouvelles arrivées, quel est le nombre de personnes d'origine étrangère (sur deux générations) ? Quelles sont les conséquences en matière démographique ?

En combinant les données de recensement et de l'enquête Emploi, on estime à 21,5 % la proportion d'immigrés et de personnes nées en France d'au moins un parent immigré en

2020. Près d'un habitant sur dix serait d'origine africaine. L'immigration étrangère a joué un rôle majeur dans la dynamique démographique de ces dernières années. De 2014 à 2020, la population immigrée a augmenté de 134 000 par an en moyenne, quand celle des natisés ne gagnait que 80 000 personnes par an. Parmi ces derniers figurent les enfants d'immigrés. En 2020, 28,7 % des nés récemment ont au moins un parent né en dehors de l'UE, soit 10 points de pourcentage de plus en vingt ans. Par ailleurs, les concentrations ethniques, autrefois cantonnées en Ile-de-France, Paca et Rhône-Alpes, se sont étendues à d'autres régions. En 2017, si 80 % des jeunes de moins de 18 ans sont d'origine étrangère à La Courneuve (contre 22 % en 1968), c'est aussi le cas de 47 % des jeunes à Orléans (contre 9,5 % en 1968), et près de 37 % des jeunes Orléanais sont d'origine africaine ou turque (contre 2 % en 1968).

Comment expliquez-vous cette impuissance ? La France a-t-elle besoin de nouvelles lois ?

L'immigration étrangère irrégulière est difficile à maîtriser parce qu'elle est la conséquence d'une politique migratoire qui n'en est pas une et qui repose essentiellement sur des droits. Pour faire valoir ces droits, il vous suffit de mettre un pied en Europe. Si vous avez les moyens de payer une traversée même risquée, pourquoi ne pas la tenter ? Ces droits sont protégés par l'interprétation très généreuse qu'en font les cours de justice nationales et européennes. La France a largement perdu la main de son plein gré. Il n'est pas étonnant que le gouvernement propose la régularisation d'étrangers ayant un emploi car la migration de travail est le seul espace de souveraineté laissée par l'UE.



DESSIN CLAREFOND

## MICHELÈ TRIBALAT

« La France a toujours été une terre d'immigration », a déclaré le président de la République. La notion d'immigration est relativement récente, argumente la démographe, qui retrace l'évolution du phénomène migratoire depuis 1850.